

Sommes-nous toujours libre ou avons-nous à le devenir ?

Introduction

Le sujet juxtapose deux propositions qui peuvent soit s'opposer soit se compléter. D'une part, pour la première hypothèse, l'homme par nature ou par essence. Pour reprendre l'expression de Jean Paul Sartre : « l'homme serait condamné à être libre ». Cela veut dire que même la présence de l'adversité, voire d'obstacles, ne font en réalité que solliciter, voire même accroître, l'exercice de ma volonté. L'esclave lui-même ne fait-il pas l'expérience de l'idée de la liberté lorsque l'on la lui supprime. D'ailleurs on remarque avec Schopenhauer qu'il en va de la liberté comme du bonheur et de la bonne santé, on ne l'a connaît vraiment que lorsqu'on en est privé, lorsqu'elle nous manque. ex : on pourrait dire que du sucre est ce qui donne mauvais goût au café quand on en met pas, et que la liberté est ce qui donne mauvais goût à l'existence quand il n'y en a pas. Autrement dit, ce n'est pas la présence d'obstacle ou l'expérience de certain déterminisme d'ordre biologique, sociaux, historique... qui prouvent l'inexistence de la liberté. De plus, l'épreuve de la présence en nous, d'un libre arbitre, atteste d'une liberté *intrinsèque (=interne)* à notre nature humaine. A tel point que Sartre encore ira jusqu'à dire que « nous n'avons jamais été aussi libre que pendant l'occupation allemande ». Donc nous pouvons faire, et ceci parfois dans les cas les plus extrême, l'expérience impérieuse de notre liberté de penser et d'agir, surtout lorsque l'on s'institue soit même comme projet, qui suppose un choix, parfois de prise de risques et d'un acte volontaire. Cependant, Jean Jacques Rousseau dans *du contrat social*, écrit : « l'homme est né libre et partout il est dans les fers (menottes en métal auxquelles on attachait les esclaves). Tel se croit maître des autres qui ne laisse point d'être plus esclave qu'eux ». Il fait une distinction entre une liberté de droit et une servitude dans les faits. En ce sens Rousseau renvoie implicitement à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ». Ce qui veut dire que si les hommes sont libres, ceux ci peuvent engendrer, produire, par eux même leur propre servitude en instituant par exemple des rapports de dominations mutuel où le maître crée une dépendance, une aliénation de sa propre liberté par rapport à ses esclaves. Par conséquent, ce sont les erreurs, les illusions, les préjugés les plus courants, qui sont facteurs de servitude. Ce n'est pas sans nous faire penser la fameuse allégorie de la caverne : les hommes sont d'autant plus serviles qu'ils nourrissent des confusions quant à la nature de leurs libertés. Notamment une confusion entre ce qui est de l'ordre de l'idée de la liberté absolue, en soi, qui a pour attribue principale l'infinie, l'absence de limite, et le concept qui historiquement définit le cadre, les conditions légales de l'exercice collectif de la liberté. A tel point que Léon Brunschvicg, philosophe français, écrit : « Autant il est agréable aux hommes de s'entendre dire qu'ils sont libres, autant ils leur est pénible d'avoir à se libérer effectivement ». Brunschvicg fait une différence entre une liberté de principe et une liberté concrète.

*Paul Valéry, dans [les regards sur le monde actuel](#), à propos de la liberté : « c'est un de ces détestables mot qui ont plus de valeur que de sens, qui chantent plus qu'ils ne parlent, qu'il demande plus qu'il ne répond, aussi propre aux analyses illusoire et aux subtilités infinie qu'aux fins de phrases qui déclenche le tonnerre ». Autrement dit, au nom de cette valeur nous devons pouvoir reconnaître que des millions d'hommes sont morts, soit pour obtenir, soit pour défendre, ou reconquérir se qu'ils imaginaient être liberté. Et encore aujourd'hui combien de grands libérateurs contiennent et exploitent leur peuple dans une main de fer. Si nous pouvons penser à la liberté nous pouvons aussi faire erreur quant à sa propre nature et même qu'un excès de liberté peut nuire à la liberté elle-même. Que si la liberté peut s'appliquer dans différents domaines (métaphysique, religieux, culturel, économique, politique, morale...) forcé de reconnaître, de constater que toute ces libertés ont pour conséquences la **liberté de penser**. D'où la nécessité d'un traitement philosophique de ce sujet.*

L'analyse du problème de la liberté nécessite de prendre en compte l'écart et les relations qui existent entre une liberté de droit (par principe) et une liberté de fait (effective). Ainsi que le rapport dialectique entre l'idée de liberté absolue et le concept que les peuples, les civilisations, et les états en ont produit dans l'histoire à travers les lois.

I Rectification de préjugés à l'encontre de la liberté

Il est très difficile, voir impossible de rectifier un préjugé en ayant recours à des arguments rationnels parce que par nature un préjugé repose sur le désir et la facilité à croire. Cependant il existe de fait un certain nombre de préjugés courant à propos de la liberté qui a défaut de pouvoir être définitivement éradiqué doivent au moins être examinés.

a/ être libre c'est faire se qu'il me plaît

Cette formule est aspirée par un principe déterminant de l'homme, et ceci depuis la plus tendre enfance. Il s'agit de la domination du principe de plaisir. Dès lors où l'enfant subit des frustrations ou des brimades il en déduit qu'il n'est pas libre. Ce principe ne résiste pas à un minimum de réflexion rationnel. Pour plusieurs raisons :

- tous les désirs en appel nécessairement à d'autres (ex : tonneau des Danaïdes). Le désir pour le désir peut être un facteur d'aliénation ainsi qu'une source d'insatisfaction. Platon dans [le Gorgias](#) a créé Calliclès qui donne une définition de la liberté et du bonheur. Pour lui, il s'agit de donner à ses désirs et ses passions se qui constitue pour lui le plus d'accroissement possible. Voilà se qui constitue pour lui la vertu. Mais ceci implique une apologie du **rapport de force**.*
- sur le plan politique, logiquement cette forme de liberté dérive sur l'institution d'une tyrannie où seul le tyran semble libre et où tous les autres sont ses esclaves. Mais il est en réalité **esclave de ses passions**.*
- Calliclès fait l'apologie des désirs sans aucune tempérance. Il oppose la licence à la tempérance. En réalité il ne s'agit pas de condamner les désirs comme tel, mais au contraire de condamner les désirs qui entraîneraient une forme d'aliénation, et de discerner les désirs légitimes de ceux illégitimes (voir qui induirait une injustice).*

b/ Être libre c'est faire ce que l'on veut

Ici, l'accent est mis sur la **notion de volonté** et non plus de désir. Si le désir à une part de spontanéité, une part d'impulsivité, en un mot il sous entend une certaine forme d'immédiateté. La volonté c'est la manière de mettre en preuve un certain nombre de moyens pour parvenir à une fin ou un but conscient. Effectivement être libre c'est pouvoir s'inscrire dans l'existence comme projet, c'est-à-dire aussi avoir la capacité de faire des choix positivement mais aussi négativement. Mais en faite, cette formule ne nous apprend rien sur la vraie nature de la liberté. C'est de la **tautologie (=dire la même chose)** car elle n'a pas de contenu. Il faudrait être plus précis en disant : être libre c'est faire ce que l'on veut en examinant d'une part ce qui est dans la mesure du possible et d'autre part ce qui est dans la mesure du raisonnable, en remarquant que généralement on veut ce que l'on peut.

c/ La liberté est absence de contrainte

Le langage courant est assez confus. Cette formule à le mérite d'attirer notre attention sur la notion d'obstacle et semble la corroborer par l'expérience. Cette conception de la liberté est une pure abstraction car dans la réalité c'est en rapport à une certaine adversité involontaire ou volontaire que nous pouvons mesurer l'étendu de notre liberté. Kant, dans sa critique de la raison pure, disait : « la colombe légère, lorsque, dans son libre envol, elle fend l'air dont elle sent la résistance, pourrait s'imaginer qu'elle réussirait bien mieux encore dans le vide ».

Au contraire, c'est dans l'expérience de la destruction ou du franchissement de certains obstacles que nous éprouvons la force de notre liberté effective, surtout si ses obstacles sont considérés comme anormaux ou injuste. Rappelons que les artistes eux même dans leur libre créativité s'imposent des contraintes rigoureuses que, si le travail pour son compte est contraignant, il est aussi l'élément formateur de l'homme. Et d'autre part que la connaissance des différentes contraintes provoquées, soit par la nature, soit par la société, soit par l'état, me mettent en situation de décision et d'exercice de ma liberté. Notons d'ailleurs que parfois là où les contraintes sont ressentis de manière la plus flagrante, je suis d'autant plus mis en demeure de mettre ma liberté à l'œuvre. On s'aperçoit que la liberté comme absence de contrainte est une liberté paresseuse. Ce qui est peut être la forme la plus sournoise de servitude. C'est aussi la liberté de celui qui est dans la dépendance.

d/ Ma liberté commence là où s'arrête celle des autres

L'expérience semble encore une fois confirmer cette formule. Mais ce n'est qu'une vision économiste, spatiale de la liberté. Elle confond en réalité une valeur avec une quantité et elle incite à imaginer que la liberté est une quantité stable, définie une fois pour toute. **Henri Bergson**, philosophe français du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, nous fait comprendre que dès lors où apparaît une nouvelle liberté, celle-ci peut être une perte de liberté pour l'autre. Dès lors où la liberté réalise qu'elle est universelle, elle se déploie vraiment.

II Jean Paul Sartre : la liberté irréductible de l'homme

L'être et le néant, Jean Paul Sartre

Il énumère toutes les opinions courantes, tous les arguments véhiculés par le sens commun qui tendent à nous démontrer, nous prouver, que si la liberté comme la conscience sont synonyme de choix, l'expérience nous montre que nous ne sommes pas libre et que par conséquent, la liberté n'est soit qu'une idée abstraite soit une illusion. Afin, aussi, de nous persuader de la vacuité (= côté vide de la chose) de la liberté, le sens commun met en avant un certain nombre de déterminismes incontournable, c'est-à-dire de rapport de nécessité qui ne laisse aucune place à la liberté.

Le premier déterminisme est d'ordre naturel. En effet, je ne choisis dès ma naissance ni mon sexe, ni ma couleur de peau, ni même mon état de santé, ni même mes parents. Sur le plan sociologique, je ne choisis pas non plus ma classe social d'origine, je ne choisis pas mon milieu culturel. Sur le plan historique, je ne choisis pas non plus l'époque à laquelle je nais, je ne choisis pas le type de gouvernement dans lequel je suis né. Finalement, on ne choisit pas notre déterminisme psychologique qui peut aller de nos plus grands traits de caractères aux petites habitudes.

Tout nous porterai donc à croire que l'homme serait tissé par le maillage de ces différentes conjonctions, ces différents déterminismes. Nous sommes pris dans une conjugaison de facteurs prédéterminés sur lesquels nous n'avons pratiquement aucun moyen d'action. Il résume cela par : « l'histoire d'une vie serait l'histoire d'un échec (de la liberté) ».

Il y a un cinquième point sur lequel on a toujours pas le choix : « Nous sommes malgré tout en demeure de choisir », « Nous n'avons pas le choix de ne pas choisir ». Autrement dit, nous sommes en position d'être dans une situation préétablie, l'homme se définit comme un projet, il a la capacité de se projeter dans le futur. C'est dans cette attitude projective que l'homme fait l'expérience incontournable de sa liberté. Finalement les différents déterminismes sont en quelques sortes neutres. Par contre se qui va me permettre d'apprécier et de faire l'expérience de ma liberté, de mon libre arbitre est de se poser des objectifs. Nous ne mesurons l'effectivité réelle de notre liberté que par rapport à la nature rationnel du projet que nous nous sommes nous même fixé.

Pour que la liberté soit effective il faut mettre liberté, volonté et puissance sur le même plan. C'est-à-dire que je ne peut véritablement être libre que si je désire se qui est en mon propre pouvoir. Ce n'est qu'à partir de là que l'on peut mesurer la nature des obstacles que l'on rencontre dans l'existence et le degré d'adversité (= résistance concrète) ou au contraire les conditions réels dans lesquels ma liberté peut s'exercer. Elle s'exerce en situation et ne s'effectue que lorsqu'il y a l'émergence, la manifestation d'un projet. Etant donné que l'homme est toujours en demeure de se projeter, voir négativement dans l'existence, sa liberté est incontournable, c'est-à-dire irréductible. Mais elle ne peut être véritable que lorsqu'elle est raisonnable. D'où l'exemple du rocher (voir le texte) « Tel rocher qui manifeste une résistance profonde si je veux le déplacer, sera, au contraire une aide précieuse si je veux l'escalader pour contempler le paysage ».

III Détermination positive de la liberté

Définir la liberté comme la possibilité d'agir est insuffisant parce que pouvoir faire ce n'est pas nécessairement faire. Par exemple lorsqu'une constitution accorde le droit de vote au peuple et que la moitié de ce peuple est miséreux et analphabète, il est clair que cette liberté n'est qu'un chiffon de papier. De même dans l'ordre économique. Que vaut la liberté de voyager si on n'a pas la possibilité matérielle et financière de le faire. Ainsi plutôt que la possibilité, c'est la puissance qu'agir qui définit la liberté. Autrement dit, être libre se n'est pas seulement pouvoir faire, c'est faire. D'autre part, la liberté d'expression n'a aucun sens pour un analphabète. Autrement dit, la puissance d'agir est conditionnée sur le plan matériel, sur le plan économique et sur le plan intellectuel par une certaine quantité d'instruction. Ainsi la liberté effective est proportionnelle à notre puissance d'agir sur le plan positif.

III Détermination négative de la liberté

Sur notre puissance de refus, ces deux déterminations sont complémentaires. Exemple : Mythe biblique du péché originel. C'est la mise en forme symbolique du premier acte de désobéissance à l'encontre de dieu. À la mesure individuel, la première manifestation de la liberté chez l'enfant, entre outre le fait qu'il soit capable de conscience de soi, c'est sa capacité de refus c'est-à-dire lorsqu'il oppose son moi à l'autorité parentale. Cette puissance de refus est l'expression incomparable de la conscience humaine qui me trouve dans la nature aucun équivalent. Se qui fait que la liberté elle-même s'autorise à refuser et à dépasser ses propres œuvres. Proudhon, philosophe anarchiste du XIX^{ème} siècle, dans les Confessions d'un Révolutionnaire, écrit « la liberté comme la raison n'existe et ne se manifeste que par le dédain de ses propres œuvre. Elle périt dès qu'elle s'adore. C'est pourquoi l'ironie fut de tout temps le caractère de du génie philosophique et libérateur sceau de l'esprit humain l'instrument irrésistible du progrès ». Par conséquent on s'est souvent désolé à bon droit de la facilité avec laquelle les têtes se sont pliées sous le joug du tiran. Mais on pourrait aussi remarquer qu'aucun pouvoir aussi sanguinaire soit-il n'a jamais fait plier constamment la totalité des têtes. Il s'est toujours trouvé, même aux ordres les plus totalitaires, une poignée d'hommes pour lutter et protester. D'ailleurs l'homme n'est jamais aussi libre que lorsqu'il dit non à ce qu'il écrase. Autrement dit, on peut, lorsque l'on fait référence aux préjugés courants qui précèdent la connaissance de la vraie liberté, nier l'existence de la liberté. Mais on ne peut pas nier le passage s'une servitude à sa négation, abolition. Autrement dit, se qu'on ne peut pas nier se sont les processus de libération aussi bien sur le plan intellectuel que matériel et politique. C'est dans cet instant particulier, parfois éphémère, que la liberté effective s'éprouve intensément.

Si il peut exister spirituellement une certaine idée de la liberté, si d'autre part le droit nous en livre une certaine conception, l'élément constitutif de la liberté se situe sur le plan politique, c'est-à-dire la manière dont les sociétés entreprennent d'élaborer un projet commun d'exercice de leur liberté.

IV Dimension politique de la liberté

La crise de la culture, Hannah Arendt (philosophe allemande du XX^{ème} siècle)

H. Arendt nous dit que la liberté peut être pensée sur trois plans :

- théorique : du point de vue métaphysique dépasse toute expérience possible. Ce qui s'en rapproche le plus est la liberté intérieure de penser qui est d'ordre privé. Cette liberté théorique est le dernier stade de la liberté.*
- dans la nature : elle est totalement conditionnée, déterminée par le principe cyclique de survie et généralement elle s'exprime dans les rapports de forces. Autrement dit on voit qu'il y a plusieurs types de lois qui se complètent, d'une part la loi naturelle, où la liberté se mesure à sa puissance ; et d'autre part la loi morale.*
- politique : l'essence de la liberté ne prend forme comme essence que si préalablement la liberté peut avoir une existence concrète. La sphère de la liberté concrète (et se qu'elle appelle un fait démontrable) est le plan exclusivement politique.*

Autrement dit, nous ne pourrions avoir ni conscience, ni connaissance, ni même l'idée d'une quelconque liberté, si elle n'avait pas auparavant une réalité concrète. La liberté prend distinction dans le statut entre le maître, citoyen, et l'esclave. La réalité tangible, mondaine de la liberté, c'est la possibilité d'une certaine sociabilité d'échange, de décisions commune et collective qui ont des conséquences pratiques. Dès lors où la vie sociale ne se réduit qu'à épouser les rythmes de la nature et ne se préoccupe que de la survie comme c'est le cas des cultures tribales. Ceci n'est pas un état libre. D'autre part, lorsque la société est fractionnée par une autorité suprême où la liberté est recluse, voire refoulée, dans l'espace privé de la famille, c'est-à-dire dans les sociétés qui sont purement individualistes soit exclusivement égoïste, la liberté perd de son ampleur. Par contre là où peut s'exercer une vie publique, de discussions, de débats, où peut se manifester une volonté commune : la liberté devient transparente et évidente pour tous et ne réduit plus à n'être qu'un problème pour penseur avisé mais relève d'un intérêt collectif qui a une portée non pas singulière mais universelle.

Conclusion

La liberté n'est pas un concept explicatif de la nature et d'autre part, elle ne peut être induite de la connaissance des déterminismes qui régissent les phénomènes de la nature. Au contraire c'est une idée directrice de la raison humaine (qui peut être comparable à l'idée de vérité). Cette idée est une idée que l'on érige à titre personnel comme titre collectif, comme valeur décisive de l'existence. Constatant que cette valeur décisive de l'existence peut se rapprocher de nombreux aspects de la conscience, c'est-à-dire connaissance, conscience de soi, conscience morale, volonté, et même mémoire. D'une part la liberté peut soulever des enthousiasmes, des espérances, mais aussi la vraie liberté bien souvent fait peur. C'est pourquoi souvent les hommes préfèrent entretenir des conceptions illusives, fantasmagoriques, faciles, de la liberté, qui, finalement, ne sont qu'un maillon supplémentaire à la chaîne de notre aliénation. Bien souvent les hommes préfèrent une servitude confortable, indolente et passive plutôt qu'une liberté laborieuse exigeante et partagée.

Ainsi au mépris de toute philosophie, il semble plus séduisant de se laisser bercer par les sophismes les plus distrayants car la liberté est sœur de responsabilité qui nous engage moralement à la fois envers les autres mais aussi envers nous même. Si la liberté se conjugue toujours avec le souci de l'autre, la liberté effective ne se réalise pleinement que sur le plan politique. Elle est d'autant plus sollicitée que la liberté politique est contrariée, c'est-à-dire dans les systèmes qui sont soit esclavagistes, soit despotique, soit totalitaire, où l'exploitation de l'homme par l'homme règne en maître. Ainsi on peut considérer qu'il existe des conditions structurelles de l'expérience de la liberté. Si comme le dit Merleau Ponty : « Nul ne sait que la liberté peut faire » et ouvre donc à la liberté l'éventail de tous les possibles. Elle ne doit pas se faire plus dans n'importe quelle condition au risque de se trouver confisquée. Si la liberté s'éprouve dans un mouvement de perpétuelle libération, l'excès de liberté peut librement et logiquement avoir pour conséquence la négation de la liberté par elle-même. N'oublions jamais que le dictateur, le relibérateur du peuple, est souvent élu démocratiquement.